

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER
DES BOUSSICATS DU MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2016**

L'Assemblée de quartier des Boussicats s'est réunie le mercredi 7 décembre 2016, à 19h, au Passage Soufflot.

Étaient présents :

Monsieur Pascal HENRIAT	Élu en charge du quartier
Madame Aurore DRIOL	Présidente du Conseil de quartier
Monsieur Christophe PHILIPPON	Suppléant à la Commission des quartiers
Monsieur Jean-Louis BELLAERT	Représentant au Comité Consultatif de la Circulation
Madame Christine POTRAT	Membre du Conseil de quartier
Monsieur Laurent KIHL	Membre du Conseil de quartier
Monsieur Pascal ALLAIN	Invité permanent

Étaient excusés :

Monsieur Denis ROYCOURT	Élu référent du quartier
Madame Christiane ANTENNI	Représentante à la Commission des quartiers
Madame Catherine NICOLLE	Membre du Conseil de quartier
Madame Michèle DEBRIE	Membre du Conseil de quartier

et la participation de 39 habitants.

Ordre du jour :

- 1/ Ouverture par Monsieur Guy Paris
- 2/ Présentation des travaux du Conseil de quartier
- 3/ Communication du Maire et perspectives 2017
- 4/ Échanges avec les habitants
- 5/ Elections

1 - Ouverture par Monsieur Guy Paris

Guy Paris ouvre la séance et remercie l'ensemble des personnes pour leur présence. Il annonce l'ordre du jour de la réunion.

Les dernières Assemblées de quartiers ont eu lieu début 2016.

Guy Paris présente, dans le cadre de la réorganisation des services de la Ville, Julia Zongo, nouvelle responsable du service Quartiers-Citoyenneté.

Il remercie ensuite chaleureusement les membres du Conseil de quartier en précisant que certains d'entre eux ne peuvent plus se représenter. En effet, la charte de fonctionnement de la Démocratie de Proximité prévoit un mandat de 2 ans, renouvelable 2 fois. Le Conseil de quartier doit comporter entre 6 et 9 membres. Il souligne l'intérêt de permettre à d'autres habitants de représenter et de participer à ce dispositif de Démocratie de Proximité et ainsi contribuer à la vie collective de son quartier.

Concernant les grands sujets 2017 qui vont intéresser les Conseils de quartiers, s'il en est un qui va les concerner et sur lequel ils seront impliqués, c'est le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui a été présenté récemment en Conseil Municipal. Le souhait est d'associer largement les habitants à cette démarche et tout particulièrement leurs représentants, les conseillers de quartiers. Le calendrier est fixé jusqu'à l'automne 2017, date de validation en Conseil Municipal. Les membres des Conseils de quartiers auront donc un rôle de communication à assurer (échanges, questionnements, avis, ...).

La première étape est le P.A.D.D. (Plan d'Aménagement de Développement Durable). Dans ce cadre, il y aura une redéfinition du plan de la Ville et une réorganisation de l'utilisation des espaces et de certains sites.

La Ville est constituée à 70 % de terrains agricoles ou de surfaces vertes, une urbanisation de certaines zones est prévue.

A venir :

- réorganisation et équipement du site des usines GUILLET,
- développement d'une activité économique sur le site de la SERNAM et de la gare, en partenariat avec la Communauté de l'Auxerrois,
- la place des Cordeliers, concertation avec les Auxerrois sur un éventuel réaménagement.

Autre sujet, déjà évoqué lors de l'Assemblée de début d'année, le « zéro phyto ». Au 1^{er} janvier 2017, il sera interdit d'utiliser des produits chimiques sur les espaces publics. Bonne conséquence : la préservation de la qualité de l'eau mais, à effectif constant, l'entretien sera différent. Il faudra s'habituer à une autre vision des espaces verts urbains, davantage d'herbes autour des arbres, le long des routes, des fauchages tardifs, des jachères, cette nouvelle démarche pourrait initier une démarche participative des citoyens.

La parole est donnée à Aurore Driol, présidente du Conseil de quartier des Boussicats.

2 - Présentation des travaux du Conseil de quartier

Aurore Driol reprend la synthèse préparée pour l'Assemblée de quartier que chaque habitant a reçue à son arrivée.

Les membres présents se présentent chacun leur tour.

Le Conseil de quartier s'est réuni 4 fois depuis la dernière Assemblée de quartier du 14 janvier 2016.

Elle fait un rappel des demandes particulières qui ont été formulées à la Ville, concernant par exemple les sujets suivants :

- Demande de passage plus régulier de la Police Municipale (pour éventuellement sanctionner) car certains véhicules ne respectent pas la règle du stationnement par quinzaine, ce qui provoque un goulet d'étranglement rue Pasteur.
- Demande de traçage sur certains trottoirs du quartier « trottoirs et non crottoirs ».
- Demande d'amélioration de la visibilité du feu tricolore de la rue du 24 août, situé à l'intersection avec la rue de la Laïcité en direction de la rue du Temple.

- Demande de réflexion sur les emplacements de certains passages piétons aux abords des ronds-points.
- Demande de renforcement des éclairages des passages piétons.
- Demande de traitement des trottoirs très glissants à cause des mousses et lichens.
- Demande d'étude du système de ralentissement de la vitesse des véhicules, rue des Moreaux.
- Demande de sécurisation de la traversée piétonne au niveau du nouveau parking de l'hôpital (bld Verdun).
- Demande de vigilance sur la gestion des espaces municipaux fleuris qui cachent la visibilité des automobilistes à certains endroits (mise en danger des piétons) et la visibilité de certains panneaux.

Aurore Driol évoque les projets de la Ville pour lesquels le Conseil de quartier a été informé ou consulté :

- Comité Consultatif de la Circulation,
- Programme annuel de réparation des voiries,
- Participation au jury du concours des maisons et jardins fleuris pour le quartier,
- Projet « zéro phyto-sanitaire » sur le quartier des Boussicats,
- Projet de réflexion et de concertation autour de la place des Cordeliers,
- Participation à la Commission de quartiers,
- Projet Fit-Forme-Urbain extérieur,
- Information concernant les Rencontres Annuelles du Développement Durable,
- Participation au séminaire des Conseils de quartier,
- Présentation de la nouvelle organisation de la Ville.

Elle remercie tous les membres du Conseil de quartier ainsi que les élus. Elle souhaite que des personnes issues de l'assemblée se portent candidates pour intégrer ce Conseil.

Les réunions, au nombre de six par an, sont toujours conviviales et ont comme priorité « mieux vivre ensemble dans notre quartier et dans notre ville ».

3 - Communication du Maire et perspectives 2017

Monsieur le Maire met en avant auprès des habitants du quartier les perspectives et les orientations pour le quartier des Boussicats.

Il évoque les différents projets comme ceux de la Porte de Paris et celui de la place des Cordeliers. Ce dernier sera un projet consultatif comme celui des quais. Il rappelle que pour mieux répondre aux attentes et aux besoins de ses habitants, la Ville d'Auxerre a besoin de les consulter pour réaliser des projets d'une telle ampleur.

4 - Échanges avec les habitants

Lieux	Question ou commentaire	Éléments de réponse
Rue des Moreaux	Problème de circulation avec la pose d'un « stop » rue des Moreaux / rue des Charmilles qui ne sera effectuée qu'au printemps 2017.	M. le Maire indique que la pose de ce panneau ne peut pas se faire actuellement en raison des conditions climatiques (pose + marquage au sol).

Chemin des Boussicats	Absence de ramassage de poubelles.	M. le Maire explique que la Communauté de l'Auxerrois ne peut pas entrer sur le chemin. La Communauté consultera les habitants afin d'envisager un point de collecte.
Quartier Boussicats + Ville d'Auxerre en général (appréciation d'une habitante)	Les animations des commerçants sont de qualité et elle tient à le signaler, dynamisme, investissement ... Cette dame insiste sur le fait que le Conseil de quartier pourrait proposer quelque chose afin de rompre l'isolement de certaines personnes.	M. le Maire corrobore les propos de cette habitante. Il ajoute, concernant l'isolement, que les comportements citoyens doivent évoluer, en prenant régulièrement des nouvelles de ses voisins par exemple.
Certaines rues des Boussicats	On note moins de déjections canines au pied des arbres grâce au fleurissement de ces derniers.	M. le Maire évoque un engagement collectif. Le Conseil de quartier pourrait s'en saisir.
Projet Arquebuse	Des travaux, des aménagements sont-ils prévus (parking) ?	Non, rien de prévu répond M. le Maire. Une réflexion est en cours mais avec des réalisations pluriannuelles.
Parking Charmilles devenu payant	Ce parking devenu payant engendre un problème de stationnement important rue des Moreaux / avenue Victor-Hugo.	Ce sont des espaces publics. M. le Maire note toutefois les problèmes de stationnement sur les trottoirs avenue Victor-Hugo.
Parking Arquebuse	Problème d'insécurité (dégradation de véhicules).	M. le Maire indique que la vidéo-protection sera reliée 24h/24h aux services de Police courant 2017.
Angles avenue Auguste -Michelon et avenue Victor-Hugo	Trop de véhicules se garent pour aller au Secours Populaire et deviennent gênants. Aucune visibilité à gauche comme à droite.	M. le Maire annonce que les services de la Ville vont faire le nécessaire.

5 - Election

L'Assemblée de quartier est électorale. Guy Paris sollicite les habitants présents à déclarer leur candidature pour l'élection d'un mandat de deux ans.

Deux membres du Conseil de quartier sont sortants : Aurore Driol, Jean-Louis Bellaert.

Trois conseillers se représentent : Pascal Allain (invité permanent), Catherine Nicolle et Christine Potrat.

Trois autres personnes font acte de candidature : Renée Baudoin, Philippe Bernhard, Philippe Dussaussy.

La Charte prévoit 6 conseillers minimum.
Ces six personnes sont élues sans procéder au vote.

L'Assemblée est levée à 20h20.

Guy Paris clôture l'Assemblée de quartier en offrant le verre de l'amitié.

Le Maire,

Guy FÉREZ.